DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 JUIN 2014

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

Aménagement d'une déchetterie technique – autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer le permis de construire

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 23 juin 2014
par voie d'affichages
~~notifié le~~
transmis en sous-préfecture
le 20 juin 2014
et qu'il est donc exécutoire.

Le 23 juin 2014

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services

Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille quatorze, le 19 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 juin deux mille quatorze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Madame CERIGHELLI, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VENOT, Madame LANGE, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur JOLY à Monsieur LAMY
Madame VANTHOURNOUT à Madame CLECH
Monsieur DEGEORGE à Madame GOMMIER

Secrétaire de séance :

Monsieur PETROVIC

N° DE DOSSIER : 14 E 07

OBJET : AMENAGEMENT D'UNE DÉCHETTERIE TECHNIQUE - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE DÉPOSER LE PERMIS DE CONSTRUIRE

RAPPORTEUR : Madame MACÉ

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal a approuvé la déclaration de projet d'aménagement de la Lisière Pereire lors de sa séance du 11 avril 2013.

Cette opération nécessite de déplacer le centre technique et la déchetterie municipale situés dans le périmètre du projet Pereire, rue Turgot.

Le nouveau Centre Technique Municipal (CTM) sera construit sur un terrain situé à proximité de l'échangeur de l'autoroute A14 sur la RN 13 au lieu-dit « Les Champs d'Hennemont ». La déchetterie technique sera aménagée la parcelle voisine cadastrée AZ 67.

Cette déchetterie technique est destinée à accueillir les déchets de l'activité des services municipaux. Elle comprend six modules préfabriqués en béton à assembler pour créer des quais de déversement. Elle comprend également un abri à sel en béton avec un bardage en bois destiné à stocker le sel et le sable de déneigement. L'espace situé sous les quais sera utilisé comme local technique et de stockage de matériel.

Il convient de procéder au dépôt du permis de construire et aux autorisations nécessaires à la réalisation de ce nouvel équipement municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- déposer le permis de construire de la future déchetterie municipale
- solliciter toutes les autorisations administratives et réglementaires nécessaires dont la déclaration d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- engager toutes les procédures nécessaires à la réalisation du projet

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE (pouvoir à Madame GOMMIER) votant contre,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- déposer le permis de construire de la future déchetterie municipale
- solliciter toutes les autorisations administratives et réglementaires nécessaires dont la déclaration d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- engager toutes les procédures nécessaires à la réalisation du projet

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

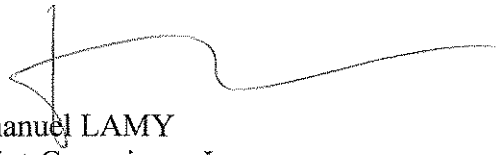

Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye